Grisons

Autor(en): **Bezzola, Andrea**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **51/1960 (1960)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-114823

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les élèves secondaires ont participé avec élan aux concours de la Journée européenne des écoles. Le premier classé des Suisses est un élève de notre Collège.

Sous le patronage du Département, la section suisse de l'Association européenne des enseignants et du Centre européen de la culture, des Journées d'études européennes, sur le thème « Neutralité suisse et fédération européenne » ont réuni, en avril 1960, des maîtres suisses et étrangers. Ces derniers sont repartis avec des idées plus justes de la situation internationale de la Confédération ; nos maîtres ont été informés des problèmes que pose la fédération de l'Europe.

Une trentaine de maîtres genevois d'histoire et de géographie ont suivi, au Palais des Nations, à raison d'une conférence par semaine, des conférences sur les activités des organisations internationales. Le directeur de l'Office européen des Nations Unies leur a remis un certificat à la fin du cours.

La XXIIIe Conférence internationale de l'Instruction publique, convoquée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et par le Bureau international d'éducation, s'est tenue à Genève du 6 au 15 juillet 1960. Elle a réuni les représentants de 78 Etats et de 16 organisations diverses. Les objets à l'ordre du jour étaient, outre les rapports des ministères de l'Instruction publique sur le mouvement éducatif pendant l'année scolaire 1959-1960 (publiés ensuite dans l'*Annuaire international de l'instruction publique*, éd. française et anglaise), « l'élaboration et la promulgation des programmes de l'enseignement général du second degré » et « l'organisation de l'enseignement spécial pour les débiles mentaux ».

Henri GRANDJEAN.

Grisons

Organisation scolaire. — Le 1er mars 1959, le peuple a approuvé la loi sur les prêts et bourses d'études, mais repoussé la subvention à la Ligue romanche ; une nouvelle proposition au peuple a été étudiée et approuvée par le Grand Conseil. De nouveau, par manque d'instituteurs, 8 écoles ont été tenues par des élèves de l'Ecole normale (contre 18 en 1958/1959) ; pour la première fois depuis des années, il n'a été besoin d'aucun élève instituteur pour les classes de langue allemande.

Surveillance des écoles. — La Commission d'éducation a siégé 7 fois et s'est occupée en particulier de la prolongation du temps d'études pour les maîtresses de travaux à l'aiguille et les maîtresses ménagères. La Conférence des Inspecteurs s'est attachée à plusieurs problèmes, entre autres le manque de maîtres secondaires (Sekundarlehrer) et les remèdes à y apporter.

Ecoles primaires. — Pour aider les communes pauvres à payer le traitement des instituteurs, il leur a été alloué un subside de Fr. 70 000 pour 73 écoles, soit de Fr. 400 à Fr. 1200 par école. Des subsides ont également été versés pour l'enseignement des travaux manuels. Une

somme de Fr. 294 410 a contribué à la construction, à la réparation, à l'agrandissement de bâtiments scolaires, sans compter les contributions supplémentaires aux communes pauvres, les subsides pour mobilier et matériel d'enseignement, les subventions demandées par les services sociaux scolaires. Selon les conditions de la subvention fédérale, 10 % au moins de celle-ci doivent être attribués à l'éducation des enfants déficients, corporellement ou mentalement ; c'est pourquoi, l'Etat a versé Fr. 3000 à l'Institut d'Education de Masans et Fr. 5000 à Pro Infirmis.

39 maîtres grisons ont pris part aux cours de Berne et de Thoune de la Société suisse pour le travail manuel et la réforme scolaire et ont reçu un subside journalier de Fr. 7,50 avec un maximum de Fr. 150. La section grisonne de cette société a organisé des cours de français pour maîtres secondaires, de sciences naturelles, de langue et de dessin. 448 maîtres ont participé à l'un ou l'autre des 16 cours d'introduction au nouveau manuel d'enseignement de la gymnastique ; il y a eu en outre un cours pour la gymnastique d'hiver et le ski.

En 1958/1959, 208 maîtresses de travaux à l'aiguille étaient en fonction dans les écoles primaires et secondaires ; 75 d'entre elles enseignaient dans plusieurs communes ou fractions de communes.

Le corps enseignant des écoles primaires se compose de 677 maîtres soit 552 instituteurs et 125 institutrices, pour 18 074 élèves (contre 18 239 l'année précédente). Des manuels nouveaux ont paru : *Realien und Heimatbuch* de Josias Hartmann, 1re partie ; *Géométrie plane et dans l'espace*, en italien ; le 4e livre de lecture pour la Haute-Engadine *Guardaval* ; à cela s'ajoutent plusieurs rééditions.

81 écoles secondaires ont été en activité avec 164 maîtres dont 12 institutrices et 3664 élèves. L'école secondaire de Roveredo (Proseminar) a été fréquentée du 22 septembre 1958 au 27 juin 1959 par 72 élèves, dirigés par 4 maîtres principaux et 3 maîtres supplémentaires. L'enseignement n'a pu s'en tenir exactement au programme parce que les élèves doivent s'y préparer à des études dans les diverses sections de l'Ecole moyenne ; un exemple : la 3e classe a été répartie en 3 divisions, préparation à l'Ecole normale (5 élèves), de Commerce (11 élèves), enseignement technique (5 élèves).

Ecole cantonale. — Le corps enseignant a subi de nombreuses mutations, ce qui n'a pas été sans gêner l'activité de l'école. L'année scolaire 1959/1960 s'est ouverte avec 880 élèves. 25 maturités ont été délivrées : 14 du type A, 11 du type B et 25 du type C ; 8 candidats ont obtenu la maturité commerciale. L'Ecole normale a accordé le brevet d'enseignement à 65 instituteurs et institutrices. Le manque de locaux a obligé le Petit Conseil à ériger deux baraquements scolaires de 2 classes chacun et à acquérir un terrain pour la construction d'un bâtiment scolaire.

En vertu de la nouvelle loi entrée en vigueur le 1er mars 1959, le Petit Conseil a accordé à des élèves d'écoles moyennes 47 prêts et 76 bourses d'études, à des élèves de technicum et étudiants 16 prêts et 13 bourses, à des élèves de la Frauenschule 3 prêts et 5 bourses.

Dr Andrea Bezzola,
Conseiller d'Etat.